

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 3931

présenté par  
M. Bazin et Mme Genevard

-----  
**ARTICLE 10**

Rédiger ainsi l'alinéa 6 :

« Un décret prévoit la définition de ce qu'est un échantillon et définit les modalités d'application du présent V. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient de renvoyer à un décret la définition de ce qu'est un échantillon afin d'assurer aux entreprises une sécurité juridique suffisante, qui n'est pas assurée par la rédaction actuelle de l'article 10.